

Réf: Dossier N° 049279

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CLINIQUE AUTO DE BINGERVILLE » en abrégé « C.A.B »

Siège social Bingerville, Bingerville, ADJAME-BINGERVILLE, Lot 806, Ilot 112

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/10/2021 , et enregistrés au CEPICI le 15/10/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CLINIQUE AUTO DE BINGERVILLE » en abrégé « C.A.B »

Objet : -MECANIQUE GENERALE
-ELECTRICITE
-PEINTURE
-TOLERIE
ET POUR
-L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou part des biens sociaux.
-La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
-la prise de participation dans toute société existante ou devant être créées

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement et indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Bingerville, Bingerville, ADJAME-BINGERVILLE, Lot 806, Ilot 112

Dirigeant(s) : M OUEDRAOGO BOUREIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05389 du 26/11/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°36658/GTCA/RC/2021 du 26/11/2021

